

Gérer les contrats de travail

NOUVEAUTÉ

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Cette formation permettra aux participants d'acquérir une maîtrise des contrats de travail et notamment les différents aspects juridiques, les obligations des parties, et les spécificités liées à chaque type de contrat.

Programme

CONTRATS DE TRAVAIL : CERNER LES CONTOURS DE LA THEMATIQUE

Définition et caractéristiques : Qu'est-ce qu'un contrat de travail ? Différenciation entre un contrat de travail et d'autres types de contrats (mandat, prestation de services).

Les éléments essentiels du contrat de travail : Subordination juridique, rémunération, prestation de travail.

MAITRISER LES DIFFERENTES FORMES DE CONTRATS DE TRAVAIL

Contrat à Durée Indéterminée (CDI) : Principes généraux, avantages, obligations réciproques.

Contrat à Durée Déterminée (CDD) : Conditions de recours, durée maximale, renouvellement, précautions à prendre.

Contrat de travail temporaire (Intérim) : Cadre légal, modalités de recours, droits des travailleurs temporaires.

Contrats spécifiques : Contrat de professionnalisation : Objectifs, conditions, spécificités.

Contrat d'apprentissage : Particularités, objectifs pédagogiques, obligations de l'employeur et de l'apprenti.

Contrat à temps partiel : Modalités, calcul de la durée du travail, particularités par rapport au contrat à temps plein.

REDIGER ET CONCLURE UN CONTRAT DE TRAVAIL

Les clauses obligatoires : Identification des parties, description du poste, lieu de travail, durée du contrat, rémunération, durée du travail.

Les clauses facultatives : Période d'essai, mobilité, non-concurrence, confidentialité, primes et avantages en nature.

Les formalités d'embauche : Déclaration préalable à l'embauche (DPAE), visite médicale, information des organismes sociaux.

La période d'essai : Durée, renouvellement, rupture pendant la période d'essai.

MODIFIER UN CONTRAT DE TRAVAIL : PRINCIPES ET METHODE

Modification des conditions de travail : Différence entre modification du contrat et modification des conditions de travail.

Procédure de modification : Accord du salarié, motifs économiques, sanction en cas de refus.

Changement d'employeur : Conséquences pour le contrat de travail en cas de cession d'entreprise, transfert de contrat.

METTRE EN OEUVRE L'EXECUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Droits et obligations des parties : Respect du contrat, pouvoir disciplinaire de l'employeur, droit de réserve et loyauté du salarié.

Durée du travail : Temps plein, temps partiel, heures supplémentaires, astreintes, travail de nuit.

Rémunération : Salaire de base, compléments de salaire, primes, indemnités, avantages en nature.

MAITRISER LES DIFFERENTES SITUATIONS DE RUPTURE DE CONTRAT DE TRAVAIL

Rupture à l'initiative de l'employeur :

Licenciement pour motif personnel : Procédure, motifs disciplinaires et non disciplinaires.

Licenciement pour motif économique : Conditions, procédure, plan de sauvegarde de l'emploi

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Salariés en RH, dirigeants ou responsables en PME et plus généralement toute personne en entreprise amenée à gérer des contrats de travail

Durée

2 Jours dont 14 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

860 € par stagiaire

Adresse

Quimper - CFTMI/CEL
145 Avenue de Keradenec,
CS 76029,

29330 Quimper

<https://cci-formation-bretagne.fr/finistere>

(PSE).

Rupture à l'initiative du salarié :

Démission : Conditions, préavis, indemnités.

Prise d'acte de la rupture : Conditions, conséquences juridiques.

Rupture conventionnelle : Négociation, procédure, homologation, indemnités.

Cas particuliers : Départ en retraite, rupture anticipée de CDD, force majeure.

Conséquences de la rupture : Indemnités de licenciement, documents de fin de contrat (attestation Pôle Emploi, certificat de travail, solde de tout compte).

CONTENTIEUX RELATIF AUX CONTRATS DE TRAVAIL : CERNER LES INSTANCES ET PRINCIPES

Conseil de prud'hommes : Compétence, procédure, rôle des conseillers.

Les motifs de contestation : Licenciement abusif, discrimination, non-paiement de salaires.

Les sanctions : Réintégration, indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Les conditions d'admission

Prérequis

Avoir une expérience du monde de l'entreprise ou des organisations.

→ Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

• Contrats de travail : cerner les contours de la thématique • Maîtriser les différentes formes de contrats de travail • Rédiger et conclure un contrat de travail • Modifier un contrat de travail : principes et méthode • Mettre en œuvre l'exécution du contrat de travail • Maîtriser les différentes situations de rupture du contrat de travail • Contentieux Relatif aux Contrats de Travail : cerner les instances et principes

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité : évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation

Modalités pédagogiques

Méthode active : dans le prolongement des apports théoriques proposés par l'intervenant, les participants seront amenés, via des travaux de sous-groupes ou des réflexions sur des cas concrets, à réaliser une approche réflexive de leur pratique. Quelques types de réflexions et travaux susceptibles d'être proposés aux participants : • Rédaction de contrats : Exemples de rédaction de CDI, CDD, contrats spécifiques. • Étude de cas : Analyse de situations concrètes de modification, exécution, et rupture du contrat de travail.

Date et mise à jour des informations : 03/12/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



NATHALIE LE BRUN / Pierre-Yves LE GALL

formation.quimper@finistere.cci.fr

CFTMI/CEL Quimper - N° SIRET 130 022 932 00326 - N° d'activité 53290897729

145 Avenue de Keradennec, CS 76029, - 29330 Quimper

Tél. : 02 98 98 29 78 - formation.quimper@finistere.cci.fr - <https://cci-formation-bretagne.fr/finistere>

Les sessions



Quimper

- 14 - 15 octobre 2026 - La formation se déroule au Relecq-Kerhuon